

**INECC Mission Voix Lorraine**

**Forum des pédagogues et  
chefs de chœurs d'enfants**

*Synthèse des débats*

*Mardi 18 octobre 2011  
Conservatoire Régional du Grand Nancy*





**Situation du dialogue :**

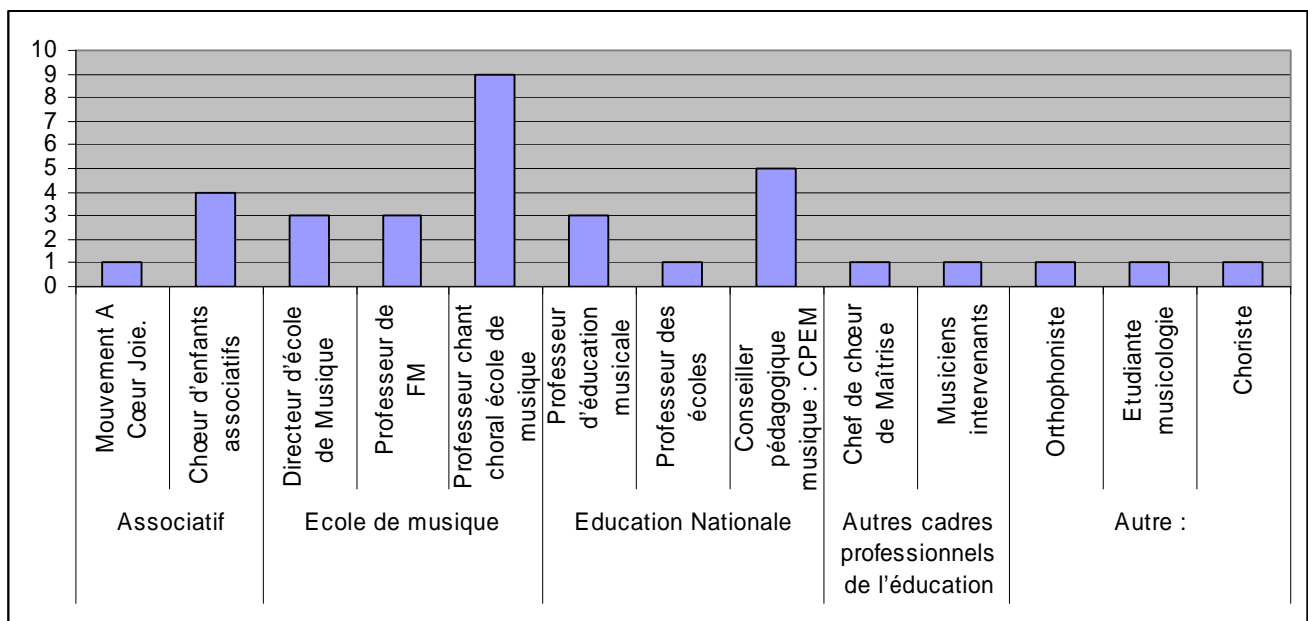
Au-delà du plaisir de la rencontre, il y a un vrai besoin de mieux se connaître. En effet, les enfants chantent à l'école, à l'école de musique, en maîtrise ou dans des cadres associatifs. Ces structures vivent selon des rythmes bien différents, et les cadres des activités ne se croisent que fort peu. Ce premier rassemblement vient ouvrir un espace de rencontre et de dialogue : prise de connaissance de ce que fait chacun, de ses difficultés, de ses besoins, de ses désirs pour le chant des enfants.

L'INECC est à la veille de définir son schéma d'orientation pour 2012/2014, et pourra s'inspirer des échanges de ce jour, pour proposer une poursuite du dialogue et/ou des projets en conséquence.

**Cette synthèse** relève et ordonne les divers points abordés au fil de la discussion. Il est complété de divers documents donnant des informations précises sur les diverses activités des uns et des autres. Bien qu'il constitue un relevé de nombreuses expériences de chant des enfants dans la région Lorraine, il n'a aucun caractère exhaustif. *(Chaque lecteur peut apporter un complément d'information et de réflexion par mail à l'INECC)*

**Sont présents :**

<b>Associatif : 5</b>	Chœur d'enfants associatifs	4
	Mouvement A Cœur Joie	1
<b>Ecole de musique : 15</b>	Directeur d'école de Musique	3
	Professeur de FM	3
	Professeur chant choral école de musique	9
<b>Education Nationale : 9</b>	Professeur d'éducation musicale (collèges/lycées)	3
	Professeur des écoles	1
	Conseiller pédagogique musique : CPEM (école primaire)	5
<b>Autres cadres professionnels de l'éducation artistique : 2</b>	Chef de chœur de Maîtrise	1
	Musiciens intervenants	1
<b>Autre : 3</b>	Orthophoniste	1
	Etudiante musicologie	1
	Choriste	1



- ✓ Nous pouvons constater une grande diversité des situations portées par les acteurs présents. Elle révèle aussi la forte présence du chant des enfants dans les structures d'éducation générale et d'enseignement spécialisé. Le secteur associatif quoique existant est moins nombreux.

## Chant choral à l'Education Nationale

### Sont relevés :

- l'importance, mais aussi les difficultés de mise en place et de conduite de projets partagés écoles/écoles de musique. Différence de « culture » de gestion des projets, des groupes, des objectifs musicaux et éducatifs...
- La question du partage des objectifs par les équipes pédagogiques dans le cadre de partenariats est essentielle. Les objectifs étant particulièrement cadrés et écrits dans les directives de l'Education Nationale.
- La grande vitalité du chant choral à l'école plutôt en développement dans de nombreuses zones, néanmoins stagnantes voire en retrait dans d'autres secteurs. Ceci au premier comme au second degré. Attention, ce travail n'est pas nécessairement visible. Attention à bien distinguer le chant choral dans une classe et « la chorale à l'école » (cf. chorale de collège par exemple)
- les chorales de collèges et lycées sont organisées en association. Notamment la FNCS (Fédération Nationale des chorales scolaires) qui fera son séminaire annuel à Metz du 21 et 23 mars prochains.
- Le resserrement à une semaine de 4 jours, rend la pratique artistique et donc chorale, plus difficile à prendre en compte pour les enseignants du premier degré. Les enseignants sont par ailleurs énormément en demande de répertoire, et de moyens de se l'approprier musicalement et pédagogiquement.
- Il existe quelques chœurs d'instituteurs en région, creuset intéressant de formation, et de partage de répertoire : en Moselle (partenariat INECC), dans les Vosges (Pole départemental des pratiques collectives)...
- Les Conseillers Pédagogique en Musique (CPEM) nous font part de leur inquiétude quant à l'avenir de leur métier. La réduction des effectifs à l'Education Nationale les touche fortement, les obligeant à travailler sur de plus grands secteurs et avec une charge de travail croissante. Les CPEM sont un rouage fondamental pour tout projet de partenariat avec le 1<sup>er</sup> degré.
- La formation initiale des enseignants s'effondre avec la fermeture des IUFM. La formation continue devient aussi de ce fait un point crucial pour lequel les CPEM vont avoir de plus en plus de mal à assurer leur part. La demande est très forte au 1<sup>er</sup> degré. Dans le 2<sup>nd</sup> degré l'accès à la formation continue devient aussi plus difficile compte tenu des restrictions budgétaires, ou plus simplement des difficultés de remplacement. Il y a là une véritable fragilisation des possibilités de pratiques vocales à l'école, et un véritable enjeu collectif.
- Il faut noter la place particulière du Musiciens Intervenant (Dumiste). Ils sont porteurs d'un savoir-faire particulier, d'une activité articulée sous la responsabilité des enseignants. Les Musiciens intervenants sont sans doute une clef pour la compréhension mutuelle des conditions de bons partenariats entre Education Nationale et partenaires extérieurs.

### Documents :

- Ci-joint (annexe) le BO de septembre 2011 : Texte officiel remplaçant le chant choral au centre des « outils » de l'éducation artistique et musicale à l'école. Il en précise les cadres et les grands objectifs.
- les répertoires de chants de la région : « Chanterelle » (Moselle), .... et bien sûr de nombreuses publications au niveau des collèges. Ces documents sont disponibles dans les CDDP, CRDP auprès des CPEM.

## Chant choral au conservatoire ou école de musique.

- Les classes travaillent beaucoup en interne, tant pour leurs enseignements que pour développer des projets. Les partenariats internes aux établissements (avec les autres classes d'une même école) offrent déjà de multiples possibilités, ce qui constitue de nombreuses opportunités et sollicitations.
- les activités sont bien soutenues par l'administration et les services de communication. Cependant il faut constater un certain repliement des moyens et par voie de conséquence des possibilités d'ouvertures aux partenariats extérieurs.



- Il est rappelé que les objectifs artistiques sont associés à l'enseignement musical. Le concert ou le spectacle sont conçus comme un moyen de cet enseignement, de cette éducation à l'art vocal pour les enfants.
- Les professeurs de Formation Musicale rappellent combien il est important pour eux de trouver des ressources pour leur enseignement, celui-ci passant par le chant pour une bonne part.
- Pour mémoire, les écoles de musiques/conservatoires
  - o associent du chant choral à la formation musicale,
  - o développent des chœur d'enfants et d'ados parfois en « filières voix » : enseignement musical fondé sur le chant dès l'enfance (chant- choral ; technique vocale ; déchiffrage ; 1 par voix....),
  - o proposent des ensembles vocaux pour les élèves des classes de chant
  - o proposent des chœurs adultes.
  - o seuls les conservatoires de Metz et d'Epinal proposent un cursus de formation de chef de chœur. *(merci de contredire cette information si vous connaissez d'autres classes !)*.
- Les dispositifs, les orientations et les enjeux varient d'un établissement et surtout d'un territoire à l'autre. Les écoles de musiques associatives en zone rurale doivent s'adapter à leur population : moins d'ado's, plus de personnes âgées....

#### Document :

- « **évaluation de la voix de l'enfant dans les établissements d'enseignement spécialisés** » : Etude des missions voix Grand Est (Alsace- Lorraine- Bourgogne – Franche-Comté) conduite en 2009-2010 auprès des établissements d'enseignement spécialisé. Téléchargeable sur le site de l'INECC : [www.inecc-lorraine.com](http://www.inecc-lorraine.com)
- **Cursus chant choral Conservatoire Régional de Metz Metropole**
- **dispositif chant choral au Conservatoire de Sarreguemines**

#### Notion de « Rayonnement »

- Une enseignante de collège particulièrement dynamique, multiplie l'encadrement de chorales sur son territoire géographique en plus de sa charge d'enseignante. Rayonnement remarquable porté par son « militantisme ». Son action modélise ainsi les fortes possibilités de vie des pratiques vocales dans ses enjeux éducatifs artistiques et sociaux sur un territoire. Ceci à titre bénévole... ! (ce schéma fondé sur l'énergie et le charisme de personnes existe en plusieurs endroit de la région).
- L'expérience du **Pôle Départemental des Pratiques Collectives (voix) du département des Vosges**. Le département des Vosges et la Ville d'Epinal ont mis en place 2 postes de chefs de chœur, chacun à mi-temps à l'école de musique et à mi-temps pour développer des projets et actions dans le département (notamment chœur des enseignants, chœur départemental des jeunes, etc....). Le Chœur départemental des jeunes fédère pour plusieurs sessions annuelles des ateliers réguliers d'ado's basés dans l'ensemble sur des écoles de musique du département.
- Le rayonnement s'exprime aussi par la **circulation de l'information**. Il est relevé un réel cloisonnement de ce point de vue. Ex : peu d'élèves des conservatoire dans les masters class de la Maîtrise de Metz et inversement. Peu d'informations dans les chœurs des collèges sur les chœurs d'ado's des conservatoires et inversement...
- ✓ L'INECC constate que les écoles de musiques ne font que très peu parvenir leurs informations qui du coup sont peu présentes dans sa communication (site, lettre d'information...). Merci d'inciter vos institutions à faire converger les infos afin de pouvoir ventiler.

#### Maîtrise de la Cathédrale de Metz et Printemps des Maîtrises

- La Maîtrise de la Cathédrale de Metz propose une scolarité aménagée permettant une pratique vocale et chorale soutenue du primaire au lycée. Sa vocation l'oriente vers une présence du chœur dans les offices de la cathédrale, mais aussi vers la production de concert de toute nature. Les projets de l'année par exemple leur proposent un travail sur l'opéra baroque. Des formations à la direction de chœur et à la pédagogie de l'enseignement du chant (avec Roselyne Allouche en partenariat avec le CEFEDM) sont aussi proposées notamment aux adolescents et aux jeunes.

- De nombreuses rencontres artistiques et master class sont mises en place par l'équipe pédagogique. Celles-ci sont sur le principe ouvertes mais malheureusement peu fréquentées. Exemple cette année une master class Cantates de Bach avec Thomas Hofereiter les 19-20 mai au Château de Lunéville.
- La difficulté de la structure est essentiellement un problème de certification. Les formations n'étant pas officiellement reconnues, les élèves et étudiants doivent aller au conservatoire pour obtenir les diplômes ad'hoc s'ils souhaitent poursuivre leur vie musicale notamment vers une professionnalisation.
- **Le printemps des Maîtrises**, porté par la Maîtrise de la cathédrale de Metz poursuit plusieurs objectifs :
  - o La mise en place d'un temps fort de concerts au printemps. Invitation de chœurs et personnalités remarquables du monde des chœurs d'enfants. Temps fort rassemblant les diverses Maîtrises de la Région et de la Grande Région.
  - o Un effort de mise en réseau, de dynamisation et de création de Maîtrise en région. Nancy, Verdun, Sarrebourg, Senones,... ainsi que des liens forts avec le Luxembourg.
  - o Un lien privilégié se met en place avec le Château de Lunéville, avec pour projet la mise en place d'un centre ressource spécifique sur la voix de l'enfant.

### Actions spécifiques

- Sont énoncées des demandes spécifiques concernant le **chant pour les personnes en situation de handicap**. Notamment une demande de l'institut des jeunes aveugles. (*n'hésitez pas à relever le gant*)
- Un accord général se fait sur le peu d'intégration d'handicapés dans les établissements d'enseignement spécialisés, autant que dans les lieux de vie. Ceci malgré quelques expériences vécues par les uns ou les autres.

### « Ouvertures »

- ✓ L'ensemble des échanges, les difficultés constatées par tous dans chaque structure révèle **l'urgence et l'importance de travailler sur la nature et les conditions d'actions partenariales**. Comment peut-on concevoir le Conservatoire comme centre ressource ? Plus largement, comment faire bouger les cadres et les habitudes ? Comment sortir de l'imaginaire sur les structures pour évoluer ? Peut-on identifier et éclaircir les conditions de partenariats réussis ? (dans leurs enjeux pédagogiques, éducatifs, culturels, d'organisation, de préparation, d'évaluation....) Un travail spécifique des acteurs de terrain semble indispensable.
- ✓ Il est énoncé une véritable nécessité de partager des expériences artistiques et pédagogiques. La formation/autoformation et l'ouverture passent sans doute par ce **partage d'expériences**.
- ✓ La question d'une meilleure **circulation des informations** sur les activités et les projets, entre les acteurs des divers métiers et champs d'action que nous représentons est un point crucial.
- ✓ **La circulation documentaire** sur les répertoires est aussi un point important. Crucial pour les instituteurs, mais pas que.
- ✓ Le projet de **centre ressource voix de l'enfant au Château de Lunéville** est une belle idée. Il serait bon que l'ensemble des acteurs du chant des enfants s'empare de cette opportunité. Il serait bon en effet qu'un tel centre puisse porter et présenter la diversité des chemins, des enjeux et des orientations artistiques offerte à la vie musicale des enfants.
- ✓ A la suite de ces échanges, Il semble important que l'INECC enrichisse les outils de circulation des informations entre les acteurs et propose des « espaces » de travail thématiques.



**Bulletin Officiel - Ministère de l'Éducation nationale**  
n°34 du 22 septembre 2011 - Enseignements primaire et secondaire  
[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=57498](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57498)

## **Le chant choral à l'école, au collège et au lycée**

circulaire n° 2011-155 du 21-9-2011

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs des services départementaux de l'éducation nationale

À l'école, au collège puis au lycée, la chorale prolonge l'éducation musicale et permet d'en approfondir certains objectifs. Ouverte sans exigence de pré-requis à tous les élèves, la chorale réunit tous les niveaux scolaires, contribue à l'intégration des élèves et peut être un élément structurant de la dimension artistique du projet d'école ou d'établissement.

### **La pratique vocale collective**

Quel qu'en soit le cadre, la pratique vocale collective contribue à structurer la personnalité de l'élève :

- en développant la sensibilité au service d'une production musicale maîtrisée ;
- en apportant une expérience physiologique et psychologique particulière ;
- en proposant une relation originale à l'espace et au temps (gestion anticipée des événements, réminiscences, mémoire) ;
- en développant le travail de la respiration et, plus généralement, celui du geste vocal ;
- en permettant une prise de risque où le chanteur s'expose, s'implique et se dépasse ;
- en apportant l'expérience de l'émotion et de sa maîtrise ;
- en développant l'esprit d'équipe et de collaboration ;
- en procurant, par le biais de la représentation publique, le plaisir d'un travail collectif reconnu dans le cadre scolaire et en dehors de celui-ci.

### **La chorale : un projet artistique**

Portée par un projet artistique exigeant aboutissant à des spectacles publics, ou à des prestations ponctuelles, la chorale permet d'approfondir les pratiques vocales menées en classe et d'en renforcer le sens. La participation active à un concert de chant choral développe l'autonomie de l'élève et son regard critique sur le travail réalisé. La recherche constante de qualité artistique qu'induit le spectacle est un élément de motivation permanent. Autonomie, initiative, sociabilité et civisme sont ainsi des compétences immédiatement mobilisées et développées par le chant choral. En outre, la connaissance intime des oeuvres interprétées renforce et enrichit la culture humaniste de chaque participant. Enfin, la production de spectacles, souvent en lien avec des musiciens professionnels, apporte une expérience des espaces de création et de diffusion de la culture et une connaissance concrète de l'environnement culturel de l'établissement.

### **Conditions de mise en oeuvre**

#### **À l'école**

À l'école élémentaire, le chant choral est le prolongement de la pratique quotidienne du chant en classe. Il peut s'inscrire sur le temps scolaire comme être intégré à l'accompagnement éducatif. Les rencontres de chant choral comme les formations d'enseignants au chant et à la direction de chœur sont des leviers importants de développement des pratiques vocales en milieu scolaire et de développement du partenariat avec les structures musicales de proximité.

#### **La liaison inter-degré**

Les projets qui associent des élèves de cycle 3 et des collégiens de 6ème et 5ème sont à développer, particulièrement dans le cadre de la scolarité du socle commun. Les chorales inter-degré sont en effet un facteur de cohésion des équipes pédagogiques et marquent pour les enfants et leurs familles la continuité du parcours scolaire en rythmant la vie de la communauté éducative, lui donnant ainsi une existence visible.

#### **Au collège et au lycée**

La chorale contribue à la mise en oeuvre des dimensions artistique et culturelle du projet d'établissement. Son projet pédagogique et artistique annuel comme ses apports aux objectifs de l'établissement y sont présentés chaque année. Placé sous la responsabilité des professeurs d'éducation musicale et de chant choral, cet enseignement complémentaire s'inscrit dans la durée de l'année scolaire et les séances de travail (répétitions) hebdomadaires qui lui sont consacrées sont organisées sur une plage horaire permettant au plus grand nombre d'élèves, quelle que soit leur classe, d'y participer.

Le projet mené par la chorale de l'établissement peut opportunément associer d'autres élèves impliqués dans divers dispositifs au sein ou à l'extérieur de l'établissement : ensembles instrumentaux et orchestres ateliers, ateliers artistiques, classes à horaires aménagés. Il est notamment souhaitable de construire des projets associant plusieurs établissements, qu'elles soient d'un même niveau (deux collèges, par exemple) ou de niveaux différents (un collège et une école ou un lycée).



### Chorale et partenariats

La chorale est un cadre concret pour développer des partenariats avec des acteurs professionnels de la musique. Établissements d'enseignement spécialisé, musiciens et professionnels du spectacle vivant, associations et institutions culturelles peuvent enrichir de leurs compétences les projets envisagés. Le soutien de la délégation académique à l'action culturelle comme celui de la direction régionale des affaires culturelles et des collectivités territoriales concernées par le niveau d'enseignement sont alors indispensables. Dans cet esprit, les spectacles des chorales scolaires organisés sur tout le territoire aux niveaux académique, départemental ou infra-départemental favorisent les échanges entre établissements et contribuent à créer des dynamiques territoriales originales. La liaison entre les écoles et les collèges, puis entre ces derniers et les lycées peut trouver là un espace privilégié de concrétisation.

### Affectation des moyens horaires dans le second degré

La chorale d'établissement peut entrer, avec l'accord de l'enseignant concerné, dans la composition des services. Les recteurs d'académie veillent à prendre les mesures de nature à poursuivre le développement des chorales dans tous les collèges de l'académie et dans chacun des lycées qui disposent d'une compétence pédagogique pour la mettre en œuvre. Pour ce faire, ils s'appuient sur un état annuel des chorales dans les collèges et lycées, élaboré par le corps d'inspection, mettant en rapport les moyens engagés et les résultats obtenus. Ce même état est ensuite décliné pour chaque département afin de permettre aux inspecteurs d'académie-directeurs des services départementaux de l'éducation nationale de prendre en compte dès la première affectation des moyens horaires cette dimension du projet d'établissement. Enfin, les critères présidant à l'élaboration de cette synthèse académique annuelle précisés ci-dessous sont également pris en compte par les chefs d'établissement pour l'affectation de moyens horaires à l'enseignement complémentaire de chant choral. La quotité horaire de référence pour la prise en charge d'une chorale en collège ou lycée reste de deux heures/semaine. La spécificité du travail nécessaire, la fréquente multiplication des répétitions à l'approche de la fin d'année, l'organisation d'un ou plusieurs concerts publics dans un lieu professionnel extérieur et la concertation avec les professionnels associés justifient cette référence. Elle peut cependant être modulée en fonction des constats effectués chaque année et de l'évaluation portée par le corps d'inspection.

### Nature des projets et répertoires

Les répertoires et projets supports de ce travail peuvent être très diversifiés. Ils associent le plus souvent au chant diverses formes d'expression artistique, qu'il s'agisse d'écriture, de danse, de théâtre ou d'arts visuels. Le style des parties strictement vocales peut relever de genres très différents (chansons, comédies musicales, opéras), l'essentiel restant la cohérence globale du projet artistique. En ce qui concerne le second degré, chaque année, la Fédération nationale des chorales scolaires (<http://www.fnccs.fr/>) recense les projets présentés publiquement dans toutes les académies. Effectué depuis plusieurs années, ce travail offre à chaque établissement un réservoir de ressources permettant de répondre à la diversité des situations scolaires comme des collaborations envisagées. Pour le premier degré, un espace spécifique du site Éduscol proposera dès le début de l'année civile 2012 un répertoire de base offert gratuitement au téléchargement.

### Participation aux cérémonies officielle

Le chant choral s'inscrit également dans une dimension civique. Les chœurs d'élèves peuvent être appelés à participer à des cérémonies officielles et à interpréter, notamment, l'hymne national et l'hymne européen lors de commémorations, inaugurations ou lors de cérémonies liées à des compétitions sportives de haut niveau, notamment celles du sport scolaire. À cette fin, des documents destinés à accompagner l'apprentissage de la Marseillaise sont disponibles sur : [http://media.eduscol.education.fr/file/Marseillaise/88/8/marseillaise\\_depliant\\_web\\_175888.pdf](http://media.eduscol.education.fr/file/Marseillaise/88/8/marseillaise_depliant_web_175888.pdf)

### Apprécier et évaluer la chorale d'un établissement

Chaque année, les corps d'inspection élaborent un état analytique des chorales dans l'académie et ses départements. Ce travail, adossé aux enjeux éducatifs précisés par la présente circulaire, s'appuie sur plusieurs critères complémentaires explicités ci-dessous. Leur prise en compte par l'ensemble des acteurs garantit un pilotage pédagogique efficace à chaque niveau de responsabilité. Il est notamment souhaitable que chaque professeur responsable d'une chorale s'empare de chacun d'entre eux et définisse des objectifs annuels permettant de les satisfaire. Critères à retenir :

- nombre d'élèves participant à la chorale rapporté à l'effectif de l'établissement et répartition par niveaux ;
- adéquation du répertoire choisi et niveau d'exigence vocale ;
- ambition artistique du projet ;
- rayonnement de la chorale au sein de l'établissement et en dehors ;
- association à d'autres actions d'éducation et de formation mises en œuvre dans l'établissement (théâtre, cinéma, danse, etc.) ;
- nombre, qualité et lieux des spectacles réalisés ;
- association de la chorale de l'établissement à d'autres unités d'enseignement, notamment liaison école-collège ;
- collaboration avec des partenaires professionnels.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire : Jean-Michel Blanquer



## CRR Metz Métropole DISCIPLINE DOMINANTE - CHANT CHORAL

février 2011

### OBJECTIFS

Ce cursus a pour objectif d'offrir aux jeunes motivés par le chant une formation musicale complète basée sur le **travail de la voix**. Le chant choral sera alors pour l'élève une discipline dominante au même titre qu'un instrument. L'élève sera soumis à un examen à la fin de chaque cycle.

Ce cursus permettra aux élèves :

- de découvrir de nombreux répertoires polyphoniques dans le cadre des différents chœurs proposés (travail aboutissant à des concerts).
- de travailler techniquement, individuellement leur voix.
- d'arriver à une autonomie par un travail de déchiffrage, polyphonie à 1 par voix, travail d'oreille, musicalité...

Le cursus « **dominante chant choral** » peut aboutir, pour les élèves, à différentes possibilités pour poursuivre et jouir de leur formation : - entrer dans une classe de chant - entrer dans une classe de direction de chœur - chanter dans un chœur de bon niveau - utiliser leurs compétences vocales et musicales et leurs convictions dans les formations à l'enseignement de la musique ( CAPES, DUMI, CEFEDEM...)

### ORGANISATION DES COURS

\* CHOEUR (selon l'âge) :

- **chœur préparatoire** (pour les 7 / 9 ans) 1h le mercredi ou
- **chœur spécialisé d'enfants** (pour les 9 / 13 ans) 1h30 le mercredi ou
- **chœur de jeunes** (pour les 13 / 20 ans) 1h30 le mercredi ou
- **ensemble vocal Gabriel Pierné** (pour les 17 / 30 ans) 1h30 le jeudi (pour le 3<sup>ème</sup> cycle)

\* TECHNIQUE VOCALE : cours individuel

\* ATELIERS VOCAUX ( une heure et demie le lundi, par petits groupes):

- 1- déchiffrage, travail d'oreille, autonomie
- 2- polyphonie à un par voix
- 3- interprétation, expression

\* FORMATION MUSICALE :

L'horaire est à choisir en fonction du niveau de l'élève.

\* PIANO COMPLÉMENTAIRE :

Cette discipline est obligatoire pour les élèves ne pratiquant pas d'instrument.

N. B. Ce cursus n'exclut pas une formation instrumentale parallèle.

CURSUS : Les études s'organisent en trois cycles de 1 à 4 ans chacun (en fonction du niveau acquis).

### EVALUATION

- contrôle continu à l'intérieur du cycle - examen à la fin de chaque cycle

### EPREUVES

#### . Fin de 1<sup>er</sup> cycle

- 1 - Exécution d'une courte monodie travaillée en chœur ou en atelier et choisie cinq semaines à l'avance
- 2 - Exécution à 1 par voix extrait du répertoire travaillé en ateliers et choisi 5 semaines à l'avance
- 3 - Déchiffrage (intonation, prosodie rythmique, fonctions tonales)

#### . Fin de 2<sup>ème</sup> cycle

- 1 - Exécution à 1 par voix extrait du répertoire travaillé en ateliers et choisi 5 semaines à l'avance
- 2 - Exécution par cœur : solo préparé en cours de tech voc (avec ou sans piano) et choisi 5 semaines à l'avance
- 3 - Lecture à vue polyphonique avec paroles
- 4 - Lecture chantée avec paroles en français avec tous les paramètres musicaux
- 5 - Prosodie rythmique

#### . Fin de 3<sup>ème</sup> cycle court

- 1 - Exécution à 1 par voix extrait du répertoire travaillé en ateliers et choisi 5 semaines à l'avance e
- 2 - Exécution d'une polyphonie (1 par voix) tiré d'une liste de 3 chants, choisi 5 semaines à l'avance
- 3 - Exécution par cœur de 2 chants solo de styles différents (avec ou sans piano) choisis 5 semaines à l'avance
- 4 - Lecture à vue polyphonique
- 5 - Lecture chantée avec paroles, avec tous les paramètres musicaux
- 6 - Prosodie rythmique

N. B. Un CEM de Formation Musicale donne l'équivalence pour les épreuves FM.

## Conservatoire de Sarreguemines - CHANT CHORAL

### Chant choral associé à la formation musicale

	F.M. 1 <sup>er</sup> Cycle (4ans)				F.M. 2 <sup>ème</sup> Cycle (3ans)			FM 3 <sup>ème</sup> Cycle (2ans)	
30'									
30'									
30'									
30'									

En bleu, la Formation Musicale assurée par deux enseignants ; en jaune, le temps du Chant Choral assuré par un professeur de chant choral et en rouge, le chant choral assuré par l'enseignant de F.M.

### Chœurs :

- l'Ensemble Vocal (chorale d'adultes, association hébergée, dirigée par le professeur de flûte traversière).  
Au moins 25 ans d'existence.

- le Chœur « À pleines voix » (chœur d'enfants [20] dirigé par Laurent Bajou). Création récente (sept. 2011).



# INECC

## Mission Voix Lorraine

59, RUE CHAMBIÈRE  
57000 METZ  
03 87 30 52 07  
03 87 30 87 84  
WWW.INECC-LORRAINE.COM  
CONTACT@INECC-LORRAINE.COM

## REMERCIEMENTS

**Conservatoire du Grand Nancy  
A Cœur Joie  
Pierre Adolphe**

**Rédacteur**  
Luc Denoux, INECC Mission Voix Lorraine

Merci également à tous les participants



soutenu par :

